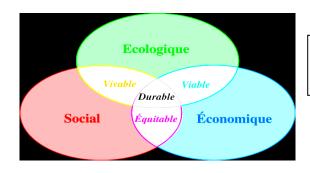
juillet 2010 numéro 22

Edité par la commission communication de Champneuville Imprimé par nos soins Sur papier recyclé

CHAMPNEUVILL'INFOS



Le Développement Durable : LE CHEMIN DE L'AVENIR!

Diodes électroluminescentes ou LEDs

Depuis le 7 juin 2010, de chaque côté de la mairie, deux leds de 30W sont installées en remplacement des anciens points d'éclairage public. Fournitures et pose pour 511 € par lampes. Le Syndicat d'électrification du nord meusien nous a subventionné à hauteur de 50 %, et nous attendons encore une aide de EDF.

Qu'apportent-elles de nouveau?

L'Ademe souligne les points forts de la technologie LED en matière de développement durable : sa durée de vie exceptionnelle, l'absence de mercure, la recyclabilité, la possibilité de cycles d'allumage et d'extinction fréquents, du matériel évolutif avec une alimentation en courant continu qui ouvre la porte à l'utilisation de sources d'énergies renouvelables. L'économie se fait sur la maintenance puisque la durée de vie est de 50 000 h, de plus à puissance électrique consommée égale voir plus faible, on triple l'intensité lumineuse les économies d'énergie réalisées avec cette nouvelle technologie peuvent aller jusqu'à 70% par rapport aux lampes à vapeur de mercure, à niveau d'éclairement égal.

Accompagnement de notre projet éco-citoyen de rénovation de notre patrimoine.

Dans le cadre de la mise en œuvre des politiques départementales de développement territorial et de développement durable, le Conseil Général de la Meuse a décidé de soutenir l'opération régionale pour mettre en pratique le développement durable dans un territoire Meusien, proposée par l'Union Régionale des Centres Permanents d' Initiatives pour l'Environnement de Lorraine (URCPIE) et le Carrefour des Pays Lorrains (CPL).

Suite à l'appel à candidature de novembre 2009 nous avons déposé notre dossier et le Comité Départemental a retenu notre dossier (nous sommes la seule commune de Meuse). Pour notre projet de rénovation des bâtiments et de ses annexes, voire l'amélioration des paysages de notre territoire, nous serons accompagnés dans notre démarche par le Centre Permanent d'Initiative pour l'Environnement (CPIE) de BONZEE. C'est une reconnaissance de notre volonté d'intégrer notre projet dans une démarche à long terme qui prenne



en compte les aspirations des Champneuvillois. Déjà deux réunions de travail ont eu lieu les 29 juin 2010 et 9 juillet 2010 pour mettre en place le calendrier et les méthodes de suivi. Avant de présenter notre réflexion et notre étude à l'occasion d'une prochaine réunion publique pour les habitants, une présentation sera faite en réunion du conseil municipal début septembre 2010

Le plan canicule est activé jusqu'au 31 août 2010 les personnes âgées de plus de 65 ans, les personnes de plus de 60 ans inaptes au travail et les personnes adultes handicapées peuvent demander leur inscription sur un registre ouvert en mairie. Rappel des numéros d'urgence : SAMU le 15, SAMU Social le 115 et médecins de garde de 20h à 8h et le week end au 0820 33 20 20 .

Destruction par feu des chaumes, pailles et déchets de récoltes : comme tous les ans , une déclaration préalable doit être faite. en mairie. Rappel des règles sur le bruit régi par les articles R1334-30 et suivants du code de la santé publique. Il indique "qu'aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage...." en ce qui concerne la tonte du dimanche, elle n'est autorisée que de 10h à 12h merci de votre compréhension. Et pour la tranquillité de tous il est demandé aux propriétaires de chiens, de veiller à ne pas les laisser divaguer et de prendre toutes les précautions nécessaires pour éviter le désagrément dû aux aboiements intempestifs!



Rappel déjà effectué dans le Champneuvill'infos N° 18: « Je rappelle que le dépôt près du pont du canal est exclusivement réservé aux gravats (les résidus de tonte et les branchages sont tolérés), je compte sur la responsabilité citoyenne des Champneuvillois pour respecter cette consigne et éventuellement la faire respecter à des personnes extérieures à notre village. Il n'est pas acceptable de trouver ce que vous voyez sur la photo ci-contre ...

Vous devez donc déposer vos déchets autres que ménagers uniquement à la déchetterie de Thierville. **Elle est ouverte les lundis, mardis,**

dimanches matins de 09H à 12H, les mercredis, vendredis, samedis de 09H à 12 H et de 14H à 17H et les jeudis de 14Hà 18H.



→ HAUT DEBIT : Rappel : la CODECOM subventionne 25 % d'un montant maximal de 400 € TTC limité à un accès par personne (condition : ne pas pouvoir bénéficier d'une offre filaire).

ECHOS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 2 juillet 2010.

Objet de la délibération N° 95 : décision modificative budget des eaux

M le maire explique qu'un nouvel article 701249 a été créé pour reverser à l'agence de l'eau la redevance pour pollution d'origine domestique, il convient de supprimer l'article 6378 et de transférer les 1500 € du 6378 vers le 701249. Après avoir délibéré, le Conseil municipal accepte cette modification.

Objet de la délibération N° 96 : modification du contrat de la secrétaire de mairie

M le maire explique que le besoin en nombre d'heures de secrétariat de mairie de la commune a évolué, (nouveaux logiciels, télédéclaration, dématérialisation). En conséquence, il propose de modifier la durée hebdomadaire, passer de 8 heures à 5 heures par semaine. Suite à l'accord de Mme Antoine en date du 9 juin 2010 et de l'avis favorable du Comité Technique Paritaire du C de G 55 du 01 juillet 2010, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, décide de valider la création d'un poste à 5 heures par semaine à compter du 01 septembre 2010. Le Maire est autorisé à régulariser cette nouvelle situation et à signer tous les documents nécessaires à ce dossier.

Objet de la délibération N° 97: convention de servitude au lieu-dit La Clichette.

M le maire explique que dans les années 1980, une conduite pour évacuation d'eaux pluviales a été posée au lieu dit La Clichette sur les parcelles de Mme Auzelou Danièle (ZE 5) et de M Lanher Jean Luc (ZE 6). Aucune trace de délibération, de facture, de commande de travaux n'a pu être retrouvée dans les archives de la mairie. Pour régulariser cet état de fait, il convient de signer une convention de servitude de passage d'une canalisation entre la commune et les propriétaires concernés. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, décide de régulariser cette situation et autorise le Maire à signer ces conventions et tous les documents nécessaires à ce dossier.

<u>Objet de la délibération N° 98</u>: adhésion au Centre Permanent d'Initiative pour l'environnement (C P I E) Woëvre-Côtes de Meuse (BONZEE 55160).

M le maire explique les missions du CPIE de BONZEE 55160, et l'importance de développer un partenariat avec cette structure. D'autant qu'un accompagnement (financé par le CG55) est prévu pour les futurs dossiers de la commune dans le cadre du Développement Durable .Le Conseil Municipal, décide d'adhérer au CPIE et autorise le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier, pour 2010 le montant de l'adhésion est de 16 €.

ETAT CIVIL.

Ils sont arrivés

- VILAIN Laurence et MOIZET Sébastien et leurs enfants Maëlys et Kenshiro au 11 rue Laval
- BOUDSOCK Gérald et GHANI Sakina et leurs enfants Jordan, Laêtitia, Stella, Bryan et Charlène au 4 rue des Haies

Ils sont partis

• Famille Nembrini du 4 rue des Haies

Naissance

• MOIZET Aïko au 11 rue Laval le 23 juin 2010

Mariage

• Fanny LANHER et Stéphane FANTIN à Vacherauville le 28 août 2010 à 16h30

Décès

• Mme ETIENNE Yvonne (née Blaise) le 16 mars 2010

Informations diverses

- <u>VACHERAUVILLE</u>: « Vous voudriez savoir danser, vous savez déjà danser et vous pourriez apprendre aux autres, en un mot vous aimez danser. Alors contactez Mme MAHUT Brigitte au 03 29 84 47 59 dans l'élaboration d'un projet « Activité Danse de Salon » à la salle de Vacherauville
- Route de Cumières: suite aux dégâts des crues de cet hiver, nous avions 2 devis pour la réfection de cette route communale, 18192 € et 20780 €. Devant le montant des devis, nous avons décidé de réaliser ces travaux nous mêmes pour 1977 €, un grand merci aux bénévoles qui ont participé à cette opération.
- <u>Vol</u>: 637,61 € c'est le prix payé pour remplacer les 5 plaques d'égout dérobées dans la nuit du 12 au 13 avril 2010.
- <u>LECTURE ET CULTURE sur le Net :</u> le conseil général de la Meuse, vous propose des ressources électroniques pour lire, s'informer, écouter depuis chez vous 24h / 24. Un accès facile, gratuit et légal ... en savoir plus : <u>www.meuse.fr</u> ou téléphoner au 03 29 45 09 04 à la bibliothèque départementale.

AGENDA

L'office du tourisme du Pays Verdunois vous propose plusieurs animations :

N' hésitez pas à consulter le site Internet <u>www.tourisme-pays-verdunois.eu</u> Office de Tourisme du Pays Verdunois

14 bis rue Raymond Poincaré 55100 BRAS-SUR-MEUSE

Tél: 03.29.85.41.52

Mail: ot.pays-verdunois@orange.fr



- Le 25 juillet 2010 à Vacherauville Ballade Gourmande avec passage sur le territoire de notre commune
- Fête du 15 août 2010 à CHAMPNEUVILLE, Bal le samedi 14 août 2010 le 15 messe à 10h30 suivi d'un apéritif.

 Pétanque et jeux pour les enfants le 15 après-midi à partir de 16 h





